

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Français A2
Code	
Filières, orientations et options	<ul style="list-style-type: none"> - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - chant - - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - chant historique - - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - instrument - - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - Instrument historique - - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - Musique contemporaine - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - Musique de chambre - Master of Arts en interprétation musicale - Concert - Performer-composer - Master of Arts en interprétation musicale - Orchestre - - Master of Arts en interprétation musicale - Accompagnement - Chef-fe de chant - Master of Arts en interprétation musicale - Maestro al cembalo et direction d'ensembles baroques - - Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Soliste - chant - - Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Soliste - instrument - - Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Pratique des instruments historiques - - Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Direction d'orchestre spécialisée - - Master of Arts en interprétation musicale spécialisée - Direction de chœur spécialisée - - Master of Arts en composition et théorie musicale - Composition - - Master of Arts en composition et théorie musicale - Composition de musique mixte - Multimédia
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	90
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours (jusqu'à 40 pers.)
Langue(s) d'enseignement	

3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir un vocabulaire suffisant pour satisfaire les besoins communicatifs élémentaires. • Avoir une prononciation du français suffisamment claire pour être compris-e. • Communiquer aisément dans le cadre des enseignements lors d'échanges simples et directs relatifs au domaine musical. 	
5. Contenu et forme de l'enseignement	
<p>Cours généraliste de français langue étrangère travaillant diverses compétences : compréhension, production et interaction orales et écrites.</p> <p>Enseignement interactif basé sur la participation active des étudiant-e-s selon une perspective actionnelle (réalisation de tâches), favorisant la prise en main des savoirs/savoir-faire langagiers.</p>	
6. Modalités d'évaluation et de validation	
<p><i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i></p> <p>TYPE DE VALIDATION</p> <p>Examen noté</p> <p>* MODALITÉS D'ÉVALUATION</p> <p>Production écrite Production orale</p> <p>Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :</p> <p>Contenu de l'examen (si pertinent) :</p> <p>COMPOSITION DU JURY</p> <p>Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative</p> <p>Remarque(s) :</p>	
7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	<p>Remédiation possible</p> <p><i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i></p>
Modalités	<p>La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9.</p> <p>La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le</p>

	cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.
8. Remarques	
Dans le cadre de la validation du module, l'unité d'enseignement Français B1 est définie comme éliminatoire, et ne peut par conséquent pas faire l'objet d'une compensation au sein du module dans lequel elle est inscrite.	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
À Genève, les cours de français sont donnés par l'École de langue française et d'informatique (ELFI). À Neuchâtel, les cours de français sont donnés à l'Institut de langue et civilisation françaises (ILCF) de l'Université de Neuchâtel.	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM